

**DÉCLARATION COMMUNE
SUR LA LANGUE FRANÇAISE**

ENTRE

LE PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC

ET

LE PREMIER MINISTRE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Considérant la relation d'amitié directe et privilégiée qui unit le Québec et la France, ancrée dans une histoire et une culture communes et s'appuyant entre autres, sur le partage de la langue française ;

Soulignant que la langue, la culture et l'économie sont intrinsèquement liées ;

Attachés à une vision commune du monde, construite sur un ensemble de valeurs partagées, comme la laïcité, l'égalité femmes-hommes et la liberté d'expression ;

Convaincus que la diversité culturelle et linguistique constitue une richesse qu'il convient de préserver tout en contribuant à une promotion de la langue française qui permette son expansion et son positionnement comme vecteur de cohésion sociale et d'intégration ;

Persuadés que l'usage de la langue française est source d'innovation comme de possibilités de développements sociaux et économiques dans tout l'espace francophone ;

Reconnaissant qu'il est essentiel de veiller à la présence de la langue française dans chacune de leurs sociétés et de contribuer à sa préservation et son renforcement en Amérique, à l'image des efforts déployés par le Québec afin d'en inverser le déclin sur son territoire ;

Rappelant que la coopération entre le Québec et la France en matière de promotion de la langue française est déjà bien établie, tel qu'énoncé dans la Déclaration commune en matière de protection et de promotion de la langue française, signée le 14 octobre 2016, dans le cadre de la 19^e Rencontre alternée des Premiers ministres, et qu'il importe de continuer à l'enrichir et à l'approfondir ;

Le Premier ministre du Québec, Monsieur François Legault, et le Premier ministre de la République française, Monsieur Gabriel Attal :

1. Réaffirment la priorité qu'accordent leurs gouvernements à la promotion et à la protection de la langue française, au moment même où elle est confrontée à de nouveaux défis. Ils reconnaissent l'importance de collaborer et de mettre en commun leur expertise pour promouvoir la langue française, sur tous les continents et dans toutes les sphères de la société, y compris les espaces numériques, afin d'assurer la pérennité d'une culture, d'une vision du monde et de valeurs qu'ils ont en commun.
2. Expriment leur volonté commune de renforcer la découvrabilité et la valorisation des contenus culturels de langue française en ligne, mais aussi des contenus scientifiques, éducatifs et économiques en français. Ils chargent leurs administrations respectives d'œuvrer pour l'accessibilité, la disponibilité, le référencement et la mise en valeur de ces contenus. Dans la continuité de la mission d'expertise conjointe sur la découvrabilité en ligne des contenus culturels francophones décidée lors de la 20^e Rencontre alternée des Premiers ministres, les Premiers ministres souhaitent lancer une nouvelle mission d'expertise s'inscrivant dans le partenariat franco-québécois sur la découvrabilité des contenus scientifiques francophones, notamment dans une ambition de science ouverte. Ils désirent également fédérer les États autour de cette stratégie visant à assurer une diversité linguistique dans l'environnement numérique, en appelant au développement et à l'utilisation responsable d'outils technologiques tels que les plateformes en ligne et l'intelligence artificielle. Les Premiers ministres entendent assurer un rôle moteur dans ce domaine et développer les coopérations interministérielles afférentes.
3. Réitèrent leur volonté de défendre sans relâche la liberté d'expression et déplorent les pratiques de désinformation, mais aussi les tentatives croissantes de réécrire le passé qui fragilisent les démocraties et nuisent à la cohésion nationale. Ils souhaitent que d'autres initiatives de coopération analogues à celle de la création d'une chaire de recherche Québec-France sur les enjeux contemporains de la liberté d'expression voient le jour en lien avec la langue française.
4. Attestent de leur volonté de mener conjointement des actions en faveur d'une Francophonie économique, pour un accroissement des échanges commerciaux entre le Québec et la France comme entre les États francophones. En consolidant la langue française comme langue des affaires, moteur de développement économique et facteur d'employabilité, les Premiers ministres souhaitent œuvrer à en renforcer l'attractivité et le prestige dans un contexte économique mondialisé. Ils souhaitent accompagner la structuration des réseaux économiques et professionnels francophones, à l'instar de l'Alliance des patronats francophones.

5. Soulignent l'adoption de la Déclaration sur la langue française dans la diversité linguistique de la Francophonie, en novembre 2022, lors du Sommet de la Francophonie à Djerba. Ils reconnaissent toute l'importance de mettre en œuvre cet instrument pour consolider la place du français pour les États et gouvernements membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et d'en renforcer l'usage dans les organisations internationales. Ils soulignent leur volonté d'accompagner l'OIF dans la mise en œuvre du mécanisme de suivi des engagements pris à cette occasion par les chefs d'État et de gouvernement et s'efforcent de jouer un rôle de premier plan pour promouvoir la formation des enseignants francophones, en privilégiant le cadre d'approches multilatérales.
6. Exprime leur volonté de poursuivre leurs soutiens respectifs à la Francophonie multilatérale, en particulier les programmes mis en œuvre par l'OIF et les opérateurs.

Enfin, ils saluent la création en France de la Cité internationale de la langue française au château de Villers-Cotterêts, une initiative emblématique pour la promotion de la langue française et de la francophonie. Les Premiers ministres mettent en avant l'importance d'une coopération visant à préserver la diversité des langues et des cultures et à permettre à la langue française d'être un ferment de progrès, de culture, de développement économique et technologique et de modernité pour l'avenir.

Signée à Québec, le 12 avril 2024, en double exemplaire en langue française.

François Legault

Premier ministre du Québec

Gabriel Attal

Premier ministre de la République
française